

## LES ATELIERS DE L'ÎLOT



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020

# PROJET ASSOCIATIF DE L'ÎLOT

---

**Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion.**

En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. Dans le respect de la personne humaine, nous voulons mettre en œuvre, pour le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine.

La vocation de l'Îlot est l'accueil et la réinsertion des personnes rejetées de la société et en grande détresse. Nous portons une attention particulière à celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les sortants de prison ou les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, et qui sont bien souvent tenues à l'écart des grands élans de compassion et de générosité.

Ne pouvant satisfaire l'ensemble des besoins et offrir la totalité des services, l'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire visant à retrouver un statut de citoyen et de membre du corps social, notamment par l'accès au logement et à l'emploi.

L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique. L'association complète ses services en s'appuyant sur les partenaires extérieurs nécessaires à la prise en compte globale des attentes des personnes accueillies.

# SOMMAIRE

---

|                                                           |           |
|-----------------------------------------------------------|-----------|
| <b>QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE .....</b>            | <b>4</b>  |
| <b>L'ÉTABLISSEMENT .....</b>                              | <b>5</b>  |
| 1. UN ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION (ACI) .....         | 5         |
| 2. ÉQUIPE.....                                            | 12        |
| 3. MOYENS FINANCIERS .....                                | 12        |
| <b>LE PARCOURS DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2020.....</b> | <b>13</b> |
| 1. PROFIL .....                                           | 13        |
| 2. MOYENNE D'ÂGE .....                                    | 14        |
| 3. ÉTAT DE SANTÉ .....                                    | 15        |
| 4. SITUATION AU REGARD DE LA JUSTICE.....                 | 15        |
| 5. SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI.....                   | 16        |
| <b>LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE .....</b>       | <b>17</b> |
| 1. VIE DE L'ÉQUIPE .....                                  | 17        |
| 2. ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT.....                          | 17        |
| 3. ÉVALUATION INTERNE .....                               | 17        |
| <b>PERSPECTIVES 2021 .....</b>                            | <b>18</b> |
| 1. PERSPECTIVES 2021.....                                 | 18        |
| <b>MERCI À NOS PARTENAIRES .....</b>                      | <b>19</b> |

# QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

---

## Une année particulière.

La situation sanitaire ne nous a pas épargnées et il fut bien compliqué de maintenir l'activité dans nos ateliers. L'équipe et les salariés en insertion ont subi des périodes de chômage partiel.

En effet, notre restaurant ne peut plus accueillir de public.  
Notre atelier de nettoyage de véhicules souffre du peu de ventes de notre client principal.  
Le décapage de mobilier en bois a été fortement impacté devant l'impossibilité de recevoir les personnes souhaitant nous confier leurs travaux.  
La session AQI (Atelier Qualification Insertion) « agent polyvalent de restauration » a dû être reportée à une date encore inconnue à ce jour.

Cela n'a pas entaché notre volonté d'accompagnement et de suivi.  
Il a fallu être imaginatifs et adapter notre dispositif. Cependant, l'équipe s'est soudée afin de travailler de concert, cela avec un engagement sans failles.

Aussi, nous avons utilisé ces moments creux pour revoir l'aménagement du site, le moderniser, l'embellir et travailler sur de nouvelles activités.  
Même si nos propositions n'ont pas toutes été retenues, l'étude du marché local, des besoins en terme d'emploi, les échanges avec nos partenaires ont permis à notre créativité et notre adaptation de s'exprimer.

# L'ÉTABLISSEMENT

---

## 1. Un atelier et chantier d'insertion (ACI)

Les Ateliers de l'Îlot emploient, forment et accompagnent vers la reprise d'une activité professionnelle des personnes sortantes de prison ou confrontées au chômage de longue durée.

Fragilisées, mais volontaires, ces personnes sont encadrées et formées par des professionnels chevronnés, qui les initient à leur métier. Elles sont aussi accompagnées dans leurs démarches pour intégrer le marché du travail.

Ces ateliers s'inscrivent pleinement dans la vocation sociale de l'association qui œuvre, depuis plus de cinquante ans, pour la réinsertion de personnes en grande détresse.

En effet, le logement, la formation, le travail font partie des dispositifs incontournables permettant à chacun d'intégrer un ensemble de valeurs et de règles nécessaires à une insertion sociale et à la notion de « vivre ensemble ».

Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement socioprofessionnel, dispensé par le conseiller en insertion professionnelle. Cet accompagnement permet de construire une insertion professionnelle durable. La fréquence des rendez-vous peut varier. Néanmoins, le conseiller en insertion professionnelle est disponible du lundi au vendredi et il peut se rendre disponible pour recevoir le salarié.

Nous continuons les formations sur les 3 ateliers. Les formations se déroulent pendant et hors temps de travail avec un suivi optimal du conseiller en insertion et des encadrants techniques.

HACCP, Internet Mode d'Emploi, Maintenance automobile, CLEA...constituent notre catalogue de formations proposées aux salariés.

Nous accompagnons au quotidien les salariés sur la recherche d'emploi, par le biais de la formation informatique ils peuvent mettre en œuvre leur CV et lettre de motivation, ainsi que la maîtrise de l'espace personnel de Pôle Emploi. Nous participons et accompagnons les salariés sur des rendez-vous en entreprises extérieures.

**C'est à cette mission que s'emploie chaque jour, l'équipe des ateliers de Montières, en formant, dans des conditions de production réelles, des salariés ayant besoin d'un accompagnement et d'une attention spécifique.**

Cette action quotidienne permet au public accueilli de lever un certain nombre de freins à leur « employabilité », avec l'acquisition d'une expérience professionnelle solide et/ou une formation qualifiante.

Par ailleurs, sans que cela soit un critère nécessaire pour intégrer les ateliers, une attention particulière est donnée aux publics sous-main de justice, cibles de la mission sociale de l'association.

**Les Ateliers de l'Îlot s'organisent de la manière suivante :**

## L'atelier restauration

Il ouvre ses portes chaque midi et propose sous forme de buffet un repas complet aux publics. Il élabore quotidiennement des repas pour nos centres d'hébergement amiénois. Nous produisons sur commande des cocktails ou buffets pour d'autres associations, entreprises ou particuliers. Nous répondons aux appels d'offres concernant la restauration pour l'année 2021.

C'est dans ce restaurant d'application, sous l'encadrement de trois professionnels, que les salariés bénéficiant de contrats à durée déterminée d'insertion sont formés à la restauration collective.

**Ainsi, ils produisent :**

- ✓ Les mets qui sont servis au restaurant libre-service chaque midi, tant pour les clients extérieurs qui viennent se restaurer que pour les salariés des ateliers.
- ✓ Les repas livrés par nos soins sur les sites d'hébergements sociaux (La Passerelle, Les Augustins et Thuillier).
- ✓ Les plats pour les différentes commandes relatives à l'activité de traiteur (plateaux-repas, buffets, cocktails, etc.).

## L'Atelier Qualification-Insertion

Au sein de notre atelier cuisine, nous organisons de manière spécifique un **Atelier Qualification Insertion (AQI)**.

### **La formation d'agent de restauration collective**

C'est également dans ce restaurant, en partie, que sont formées les personnes relevant de l'AQI, Atelier Qualification-Insertion. Il s'agit d'une promotion par an, de 12 à 14 demandeurs d'emploi, éligibles au secteur de l'insertion par l'activité économique, dans le cadre d'un parcours de qualification complet préparant au métier d'agent de restauration (titre professionnel du ministère de l'Emploi).

Ce contrat de travail (CDDI) de 8 mois associe une participation à la production au sein de notre cuisine centrale et une formation théorique et pratique dispensée par l'AFEC, organisme de formation. Le titre professionnel est un diplôme du ministère de l'Emploi, réservé à des adultes. Il ne comporte pas d'épreuve d'enseignement général.

Par ailleurs, les salariés bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel renforcé afin de permettre, là encore, la levée des freins à l'emploi, le développement de l'autonomie, l'ouverture culturelle et l'intégration citoyenne.

**Le métier d'agent de restauration s'organise autour de trois grands domaines :**

- ✓ La production culinaire : fabrication et assemblage des entrées et des desserts, remise en température des plats cuisinés à l'avance.
- ✓ La relation client : information du client sur les plats proposés, service à l'assiette, grillade minute, encaissement.
- ✓ L'entretien et le nettoyage des locaux, de la vaisselle et du matériel.

Ce métier offre de réels débouchés, essentiellement dans les entreprises de la restauration collective qui se divisent en trois grands secteurs d'intervention :

- ✓ La santé : établissements hospitaliers, maisons de retraite, centres de rééducation, etc. Ce qui suppose une ouverture 7 jours sur 7, midi et soir, et très peu de relation client.
- ✓ Le scolaire : les écoles, collèges, lycées, universités, ouverts seulement l'année scolaire, et, sauf internat, uniquement le midi.
- ✓ Les entreprises : avec service seulement le midi dans la majorité des cas, où le relationnel est très important.

Il permet également des ponts avec le secteur de la restauration « traditionnelle ».

Chaque promotion se chevauche sur deux années civiles. Aussi, en 2019 nous avons accueilli 24 personnes au titre de nos deux promotions :

**Session AQI 2018-2019 : 19/11/2018 - 18/07/2019 ;**

- ✓ 12 candidats au démarrage, 10 en fin de session (deux démissions en juin, une pour emploi et la seconde régularisait une absence prolongée et injustifiée) ;
- ✓ 6 femmes et 6 hommes ;
- ✓ 6 salariés sous-main de justice (soit un taux de 50%) ;
- ✓ Âge : 20 à 50 ans ;
- ✓ 10 salariés présentés à l'examen, 7 validations complètes du titre pro, 2 validations partielles (3 CCP sur 4).

**Session 2019-2020 : 05/11/2019 - 04/11/2020 ;**

- ✓ 12 candidats retenus ;
- ✓ 5 femmes, 7 hommes ;
- ✓ 6 salariés sous-main de justice (soit un taux de 50%) ;
- ✓ Âge : 20 à 59 ans.

**La session AQI 2019-2020** a débuté le 5 novembre 2019 avec un groupe de 12 salariés auxquels s'est jointe une treizième candidate, arrivée en décembre. Le groupe était alors composé de 7 hommes et 6 femmes.

Durant le premier mois, 1 salarié a démissionné puis deux autres ont vu leur contrat rompu à l'initiative de l'employeur.

Ce sont donc 5 femmes et 5 hommes qui ont poursuivi leur parcours jusqu'au 4 juillet 2020. Le premier confinement les a tenus à l'écart de leurs lieux de travail et de formation du 17 mars au 11 mai, après quoi tout a été mis en œuvre afin de pouvoir les accueillir sur site, ce qui fut chose faite dès le 11 mai. Cette reprise fut néanmoins progressive, car liée aux possibilités de garde des enfants les plus jeunes des salariés et émaillée d'absences ponctuelles, pour cette même raison.

Le groupe cette fois n'a pas été scindé en deux sous-groupes faute d'alternance production/formation.

La session de formation ayant été interrompue « en plein vol » par le confinement, un renouvellement du contrat de travail du 5 juillet au 30 septembre a été proposé à chacun des salariés, afin de mener jusqu'à son terme le programme de formation et les préparer du mieux possible à la session d'examen (elle-même reportée puisqu'elle avait initialement été programmée en mai 2020). Sur les 10 salariés encore présents, 6 l'ont accepté.

Concernant les autres :

Une a quitté le département pour regagner le domicile parental.

Un n'a pu poursuivre pour des raisons de santé.

Deux autres n'ont pas souhaité prolonger leur contrat pour des raisons personnelles.

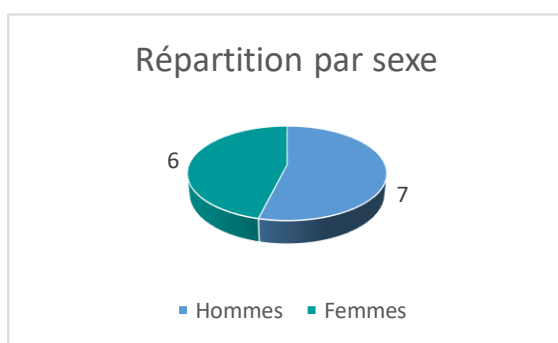
La session de validation a eu lieu durant la dernière semaine de septembre. 8 candidats se sont présentés, autrement dit deux salariés n'ayant pas pu ou souhaité voir leur contrat de travail reconduit en juillet ont néanmoins eu à cœur de passer l'examen.

7 ont validé le titre pro et 1 l'a validé partiellement.

À la sortie, 3 étaient en emploi de transition (cdd de moins de 6 mois).

### Typologie des salariés au début de la session :

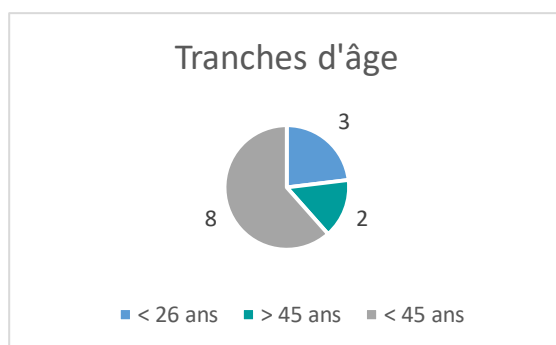
7 hommes  
6 femmes





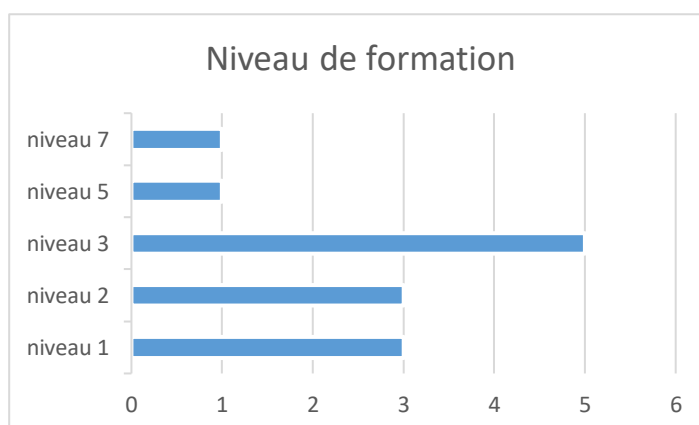
## Âge des participants :

3 < 26 ans  
2 > 45 ans  
8 < 45 ans



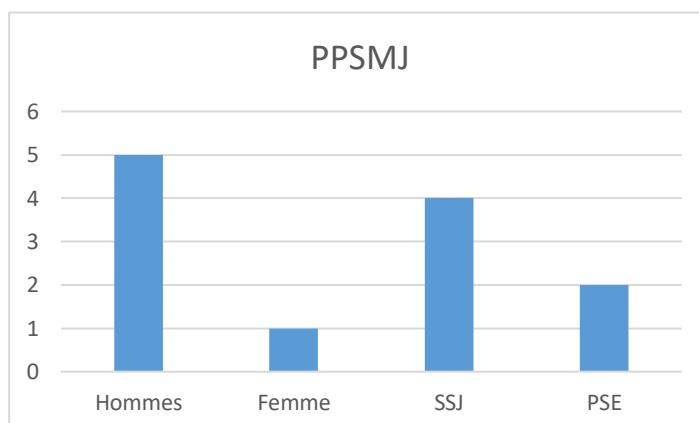
## Niveaux de formation (nomenclature en cours...) :

3 niveau 1  
3 niveau 2  
5 niveau 3  
1 niveau 5  
1 niveau 7



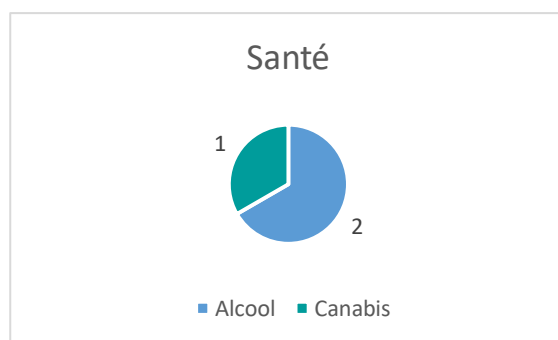
## Public placé sous-main de justice :

5 hommes  
1 femme  
4 SSJ  
2 PSE



## Santé :

2 addictions alcool  
1 addiction cannabis



**Session 2020-2021** : annulée au regard de la situation sanitaire.

## L'atelier automobile

Il comprend un pôle mécanique automobile où nous réalisons l'entretien courant des véhicules et un pôle nettoyage véhicules.

Il s'agit d'un garage dans lequel, avec la supervision de deux permanents, dont un garagiste Encadrant Technique d'Insertion, nos salariés mènent deux types d'activités à destination d'une clientèle de particuliers et de professionnels. C'est ainsi que de grandes enseignes de l'industrie automobile, comme la concession Renault d'Amiens par exemple, nous confient au quotidien leurs véhicules pour le nettoyage.

### Nettoyage en profondeur de véhicules :

- ✓ Extérieur : carrosserie, jantes, passages de roues, passages de portes, destickage publicitaire, surfaces vitrées, lustrage complet du véhicule, brillant des pneus.
- ✓ Intérieur : plastiques et grilles, surfaces vitrées, shampooining ou pressing des sièges, tapis, moquettes, coffre, habitacle, traitement antibactérien.

### Entretien et réparation de véhicules de toutes marques, utilitaires compris :

- ✓ Entretien général et révision : vidange, kit de distribution, freinage, pneumatiques, diagnostics électroniques, multidiagnostic et géométrie.
- ✓ Réparation : liaison au sol, amortisseurs, échappement, remplacement de pièces de mécanique générale.
- ✓ Préparation du véhicule au contrôle technique.

## L'atelier menuiserie

Dans ce dernier sont exercées principalement des activités d'aérogommage.

Nous sommes sur cet atelier en cours de réflexion pour le remplacer par des activités plus en adéquation avec le marché du travail.

## 2. Équipe

Notre équipe est composée de professionnels formés à l'accompagnement et au suivi des salariés en insertion par l'activité économique.

Également, des formations spécifiques sont suivies par nos accompagnants.

Notre partenaire, la fondation « Citoyens & Justice » délivre un enseignement sur la « connaissance des personnes placées sous main de justice » et sur « l'accompagnement des publics en lien avec la justice ».

L'objectif est d'être en adéquation avec la vocation de l'Îlot en ayant un regard appuyé et bienveillant sur nos salariés.

Pour cela, nous avons deux Conseillers en Insertion Professionnelle (CIP) et trois Encadrants Technique en Insertion (ETI).

Toutefois, c'est l'ensemble du personnel permanent qui est sensibilisé sur le sujet.

## 3. Moyens financiers

Les charges d'exploitation représentent 395 332€, qui se répartissent entre :

- ✓ Les frais du personnel permanent : 35.6,
- ✓ Les frais du personnel ACI (Sans ASP) : 31.8%
- ✓ Les frais de formation ACI : 2,0%
- ✓ Les achats/fluides : 13.6%
- ✓ Les locations immobilières et les services extérieurs : 9.9%
- ✓ Les amortissements : 2.3%
- ✓ Les autres charges et taxes : 4.8

Pour couvrir ces charges, l'Îlot a eu recours à ces sources de financement :

- ✓ Subventions publiques : 11%%
- ✓ Facturation externe et interne : 40,4%
- ✓ Organisme de formation : 2,2%
- ✓ Contrats aidés : 42% %
- ✓ Autres : 4.4%%

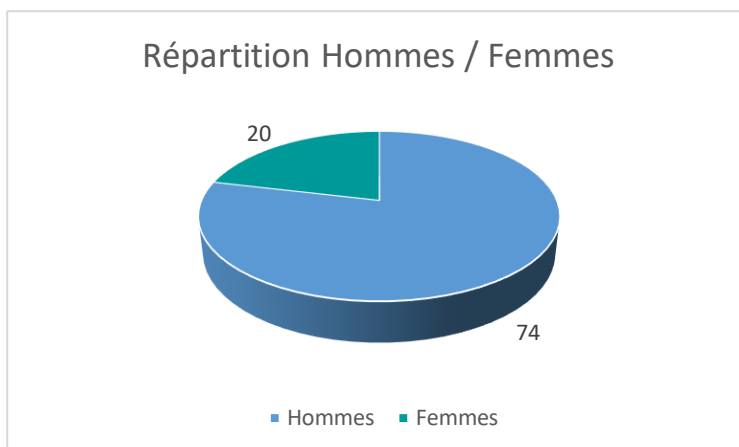
# LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2020

## 1. Profil

En 2020, 94 personnes ont été accueillies (dont 34 entrées)

Les hommes représentent 79% (74 personnes)

Les femmes 21% (20 personnes)



11 AQI restauration

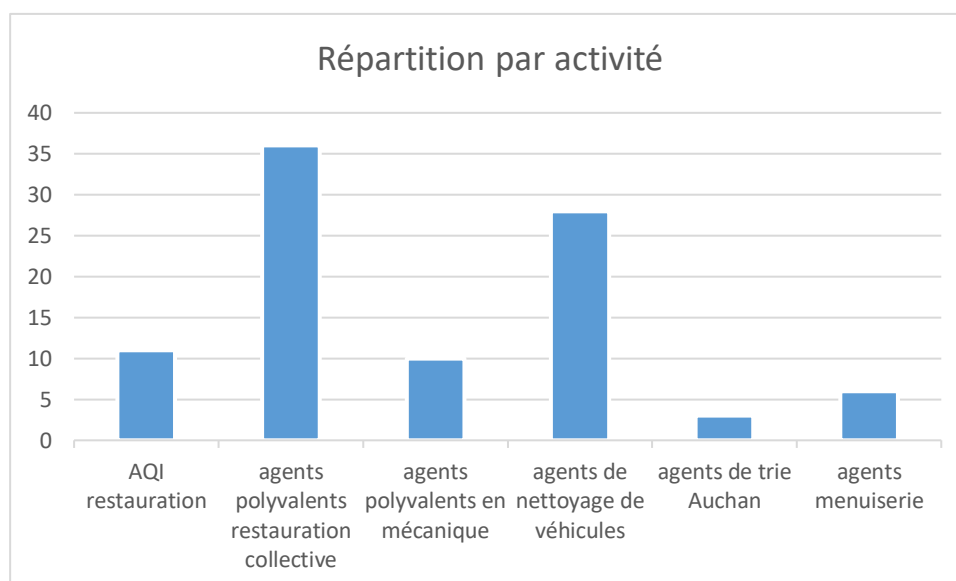
36 agents polyvalents restauration collective

10 agents polyvalents en mécanique

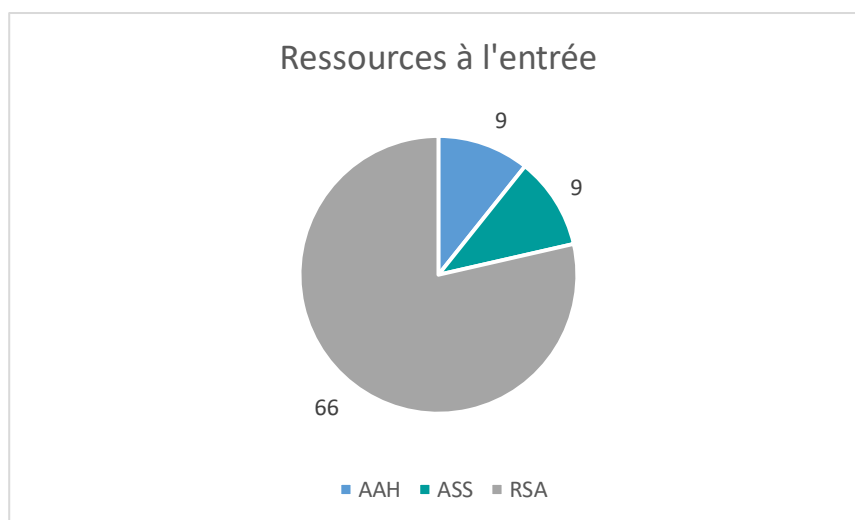
28 agents de nettoyage de véhicules

3 agents de trie Auchan

6 agents menuiserie



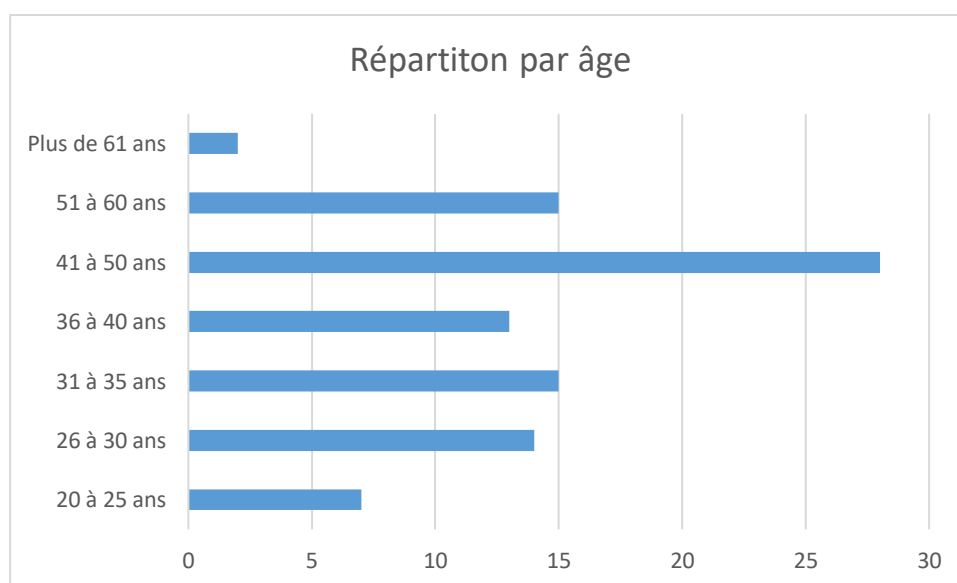
9 AAH (10%)  
9 ASS (10%)  
66 RSA (70%)



## 2. Moyenne d'âge

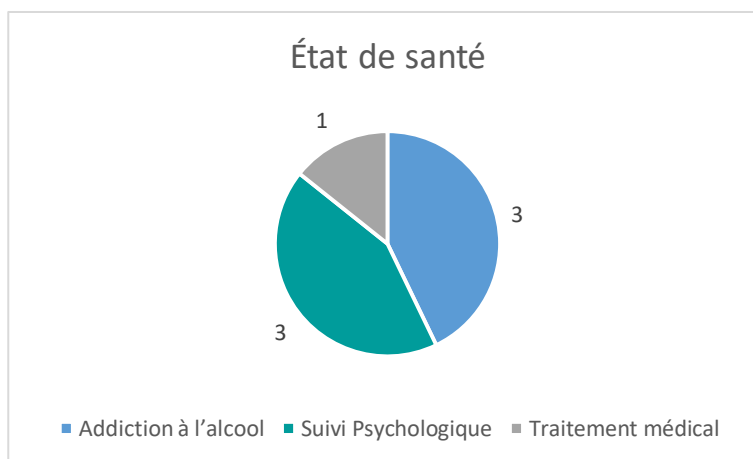
La moyenne d'âge est de 40 ans sur la répartition suivante :

7 personnes de 20 à 25 ans (7.45%)  
14 personnes de 26 à 30 ans 26/30 (14.89%)  
15 personnes de 31 à 35 ans 31/35 (15.96%)  
13 personnes de 36 à 40 ans 36/40 (13.83 %)  
28 personnes de 41 à 50 ans 41/50 (29.79%)  
15 personnes de 51 à 60 ans 51/60 (15.96%)  
2 personnes de plus de 61 ans (2.13%)



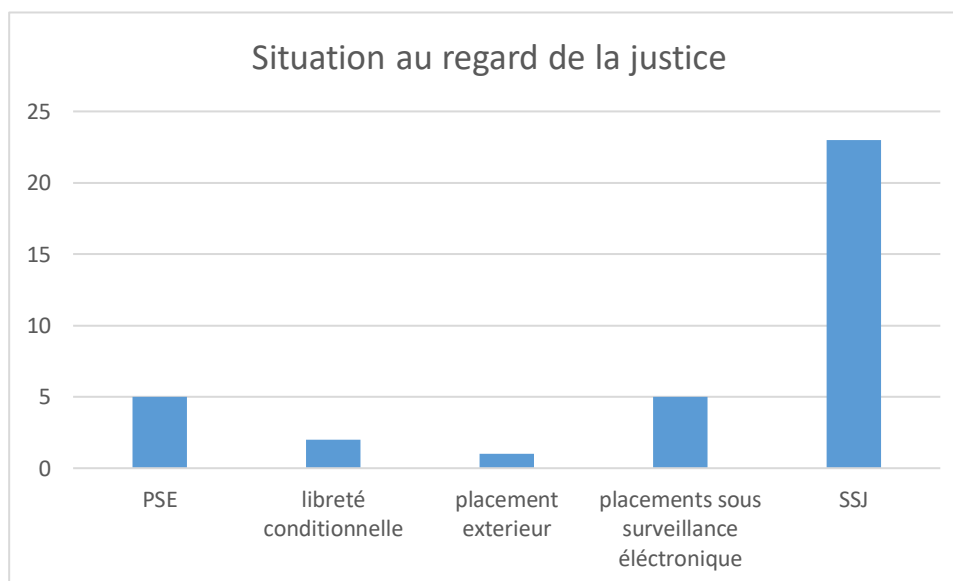
### 3. État de santé

Addiction à l'alcool : 3  
Suivi psychologique : 3  
Traitement médical : 1



### 4. Situation au regard de la justice

5 PSE  
2 libertés conditionnelles  
1 placement extérieur  
5 placements sous surveillance électronique  
23 SSJ



## 5. Situation au regard de l'emploi

### Taux de sorties dynamiques (32 %)

|             | Emploi durable | Emploi de transition | Sorties positives |
|-------------|----------------|----------------------|-------------------|
| Nb salariés | 1              | 4                    | 9                 |
| %           | 7%             | 28,50%               | 64,50%            |



# LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

---

## 1. Vie de l'équipe

### Une adaptation.

La situation a amené des changements radicaux.

Plus de poignées de mains, plus de pauses café les uns à côté des autres. Il a fallu continuer à vivre en communauté, mais avec des règles strictes.

Des consignes particulières ont été formalisées :

- Fourniture de masques
- Mise en place de distributeurs de gel hydroalcoolique
- Aération des locaux
- Prises de repas par équipes en respectant la distanciation physique

C'est surtout au niveau de la pédagogie que nos actions de prévention sont menées. Avec des rappels réguliers des règles et un accompagnement adapté.

## 2. Actions d'accompagnement

### Ne pas perdre le contact.

Notre priorité pendant les périodes de confinement et de chômage partiel a été de maintenir le lien avec notre public. Souvent fragile et isolé, il a fallu continuer à l'intégrer au dispositif afin de ne pas perdre le profit du travail déjà accompli en vue de l'insertion sociale et professionnelle.

Des rendez-vous par téléphone et en présentiel (lorsque cela était possible) ont été réalisés. Le constat est qu'une envie de reprendre le travail au sein des ateliers était prégnante, signe que notre établissement atteint l'objectif de donner l'envie d'aller vers l'emploi.

## 3. Évaluation interne

### De nouveaux outils.

Afin de mieux évaluer la progression, tant sur le plan social que professionnel, nous faisons appel à une nouvelle plateforme de suivi : SIL'ESA (édité par Chantier École).

Cet outil est complété par des fiches établies par les CIP (Conseiller en Insertion Professionnelle) et ETI (Encadrants Techniques d'Insertion).

Ces fiches portent sur l'évolution des salariés sur des sujets tels que : le logement, l'endettement, la situation au regard de la justice, la progression technique par modules, etc.

Elles sont utilisées lors de commissions entre : les salariés, les CIP, les ETI et le Responsable d'Établissement.

Elles servent aussi de support lors des Comités de Suivi avec les partenaires tels que la DIRRECT, le Conseil Départemental de la Somme et Pôle Emploi.

# PERSPECTIVES 2021

Bien que la **COVID** soit présente et freine nos actions, cette année se veut résolument tournée vers l'avenir, le challenge de l'équipe des ateliers de Montières est désormais de construire, au cours de l'année 2021, des fondations solides en termes d'équipe permanente, qui se baseront sur un esprit proche de ce que l'on nomme en Sciences Humaines : « la culture d'entreprise ».

Monsieur Ludovic Gorez, succède à Monsieur Jean Michel TITRENT en qualité de Responsable d'Établissement. Il est arrivé le 04 janvier 2021, après une mission de 6 mois en qualité de chargé de mission et de développement. Il a pour objectif de structurer l'équipe et d'impulser un consensus de l'ensemble des membres de l'équipe pour définir une nouvelle dynamique de travail dans laquelle chacun trouvera sa place et agira avec bienveillance afin d'aider son collègue à trouver la sienne.

Monsieur Stéphane Piquet a été recruté sur le poste de responsable de cuisine. Il pallie l'absence de longue durée pour maladie d'un des cuisiniers permanents de l'Îlot Gourmand.

Des actions se mettent en place pour performer l'équilibre financier et une est menée via l'agence TRANSITIONS sur l'atelier mécanique. Aussi un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) est en cours avec l'IRIAE Hauts-de-France pour la diversification de ce secteur afin de se tourner vers la carrosserie et la peinture.

D'ailleurs, le FDI (Fonds de Développement de l'Inclusion) nous soutient et les Ateliers sont lauréat de l'axe 2 permettant la croissance des structures de l'IAE (Insertion par l'Activité Économique).

Également, le CDIAE80 (Conseil Départemental de l'insertion par l'Activité Economique) se prononce actuellement sur une nouvelle activité : l'agriculture.

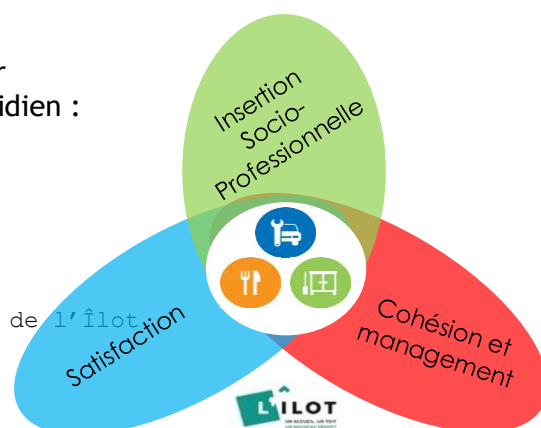
Ce secteur souffre d'un manque de main-d'œuvre et offre de véritables opportunités d'emploi.

Nos salariés peuvent s'épanouir sur des activités de plein air ou de production. Les formations sont possibles et motivantes (machinisme agricole, CQP, modules de compétences...)

Il y a un lien avec l'atelier restauration et nos valeurs. Nous imaginons des interactions avec nos activités (atelier cuisine avec le type de produits récoltés par ex.).

Bien entendu, toutes ces actions devront être conduites avec la préoccupation constante de **la pertinence des actions mises en place pour les personnes fragilisées**, sans lesquelles elles n'auraient de sens. L'accroissement de l'accueil du public justice, cœur de cible des personnes accueillies par l'association devra, chaque fois que cela est possible être envisagé.

En résumé, cette année 2021 aura pour objectif de consolider les bases du triptyque ci-dessous, qui sera notre moteur quotidien :



## MERCI À NOS PARTENAIRES

---

- ✓ Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Dirccte) de la Somme
- ✓ Pôle Emploi
- ✓ IRIAE Hauts-De-France
- ✓ Conseil Département de la Somme
- ✓ Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP)



# Les Ateliers de l'Îlot

Espace Alliance - ZA de Montières  
30 rue d'Abbeville

80 000 Amiens

03.59.99.08.80

les-ateliers@ilot.asso.fr